

Les sciences coloniales. Un moyen de légitimer l'œuvre coloniale (XIXe-XXe siècles)

Langue Français

Type de ressource :

[Article](#) [1]

Thème :

[L'Europe, les Européens et le monde](#) [2]

Réalisé à partir de l'article EHNE :

Les sciences coloniales

Pierre SINGARAVÉLOU

[Lire l'article](#) > [3]

Présentation :

Les grandes puissances coloniales européennes ont, à partir de la fin du xviii^e siècle, fondé des institutions de recherches dans leur colonie asiatique. Les Hollandais inaugurent en 1778 à Batavia la Société des arts et des sciences qui promeut l'étude de l'histoire et de l'archéologie des Indes néerlandaises. Les Britanniques créent en 1784 l'*Asiatic Society of Calcutta* qui, selon son fondateur William Jones, doit s'intéresser à l'ensemble des sociétés et des pays d'Asie. Les Français fondent l'École française d'Extrême-Orient à Hanoï en 1900 afin de développer les recherches philologiques et archéologiques sur l'Indochine et plus largement sur l'ensemble des civilisations asiatiques. Ces institutions savantes s'appuient d'emblée sur les travaux des lettrés autochtones et conseillent les administrations coloniales en participant à la conception de certaines politiques publiques.

Image:



Programme:

URL source:

<https://ehne.fr/ressources-pedagogiques/metropole-et-colonies/les-sciences-coloniales-un-moyen-de-legitimer-loeuvre-coloniale-xixe-xxe-siecles>

Liens

[1] <https://ehne.fr/article>

[2] <https://ehne.fr/theme/leurope-les-europeens-et-le-monde>

[3]

<https://ehne.fr/article/leurope-les-europeens-et-le-monde/gouverner-les-populations-dans-les-colonies-xviiie-xxe-siecles/les-sciences-coloniales>

[4]

<https://ehne.fr/ressources-pedagogiques/programmes/premieres/la-troisieme-republique-avant-1914-un-regime-politique-un-empire-colonial/metropole-et-colonies>